



Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur

Vélodrome des Olives

184 Avenue des poilus 13013 Marseille

Antenne Hyères

Vélodrome de Costebelle

Chemin de l'Ermitage

83400 Hyères

COMMISSION BMX

Mr Philippe BROCARD
Port : 06 98 50 24 04
@ : bmx.caz@gmail.com

Mr Christian MARTINEZ
Port : 06 58 08 03 36
@ : christian-martinez@bbox.fr

REGLES GENERALES BMX EN PACA

La plus grande partie des informations notés ci-dessous ont été discutées et validées lors de la réunion des présidents des clubs BMX du 02 Septembre à Seillons Sources d' Argens.

Sélection Challenge France 2018

Pilotes ex Provence : Sélection déjà faite sur année N-1
(Participation 5 manches CDP 2017 et Championnat ou Challenge régional 2017)

Pilotes ex Côte d'Azur :

Coupe de Côte D'Azur 3 participations obligatoires pour tous les pilotes (hors Nationaux et Elites)
Coupe PACA 2018 2 participations obligatoires pour tous les pilotes (hors Nationaux et Elites)
Championnat Régional 2017* Participation obligatoire pour valider la sélection

**Le championnat ayant lieu le 6 mai, l'on ne peut mettre obligatoire celui de 2018*

Sélection Challenge France 2019 sur année N-1

Pilotes ex Provence :
Coupe de Provence 2018 3 participations obligatoires pour tous les pilotes (hors Nationaux et Elites)
Coupe PACA 2018 2 participations obligatoires pour tous les pilotes (hors Nationaux et Elites)
Championnat Régional 2018 Participation obligatoire pour valider la sélection

Pilotes ex Cote d'Azur :

Coupe de Côte D'Azur 2018 3 participations obligatoires pour tous les pilotes (hors Nationaux et Elites)
Coupe PACA 2018 2 participations obligatoires pour tous les pilotes (hors Nationaux et Elites)
Championnat Régional 2018 Participation obligatoire pour valider la sélection

Validations des sélections aux finales France 2018

Pour tous les pilotes ex Provence et ex Côte d'Azur (Hors Elites et Junior National) la participation est obligatoire au championnat Régional 2018

Modifications Novice pour 2018

Les pilotes Novices du comité PACA s'ils répondent aux critères de sélections établies, comme tous les autres pilotes sont autorisés à participer aux manches du Challenge France

La couleur de la plaque sera de la même couleur que les autres pilotes (Fond Jaune et lettre noire)

Pour le passage en catégorie Compétition, la règle retenue est celle des 30% qui était pratiquée en côte d'Azur : *Tous les pilotes des catégories novices, qui sont au-dessus de la ligne rouge dans les classements généraux des Coupes régionales du comité PACA, passent obligatoirement (aucune dérogation possible) dans la catégorie confirmée. Ceux qui sont en dessous ont le choix entre rester en novice ou passer en confirmé, sur avis de leur club. Les novices qui souhaitent quitter la catégorie novice, tout comme ceux qui sont dans les 30% ne peuvent plus redescendre de confirmé à Novice.*

A noter : il n'y aura pas de catégorie Novice au Championnat Régional, ils y participeront regroupés dans leurs classes d'âges avec les pilotes compétitions

Coupes Régionales 2018

| | Nb Manches | Timing |
|------------------------|-------------------|-------------------------|
| Coupe de Provence : | 4 | Garde son ancien timing |
| Coupe de côte d'Azur : | 3 | Garde son ancien timing |
| Coupe PACA : | 3 | Timing Provence |

Catégories communes aux 3 coupes :

Prélicencié

Poussin 1 / Poussin 2 / Poussin fille /

Pupille Novice / Pupille fille /

Pupille compétition / Benjamin

Novice / Benjamin Fille / Benjamin

Compétition / Minime Novice /

Minime Fille / Minime compétition /

Cadet / Fille 15 ans et + / Homme

17/29 ans / Homme 30 ans et + /

Elite régional

Cruiser 13/16 / Cruiser 17/29 /

Cruiser 30/39 / Cruiser 40/44 /

Cruiser 45 et +/Cruiser Dames



Christian MARTINEZ

Philippe BROCARD

Commission BMX P.A.C.A.